collège Petite Lande
académie Nantes
éducation nationale

Dispositif de médiation entre élèves

Madame, Monsieur,

Le Collège Petite Lande a engagé cette année scolaire un programme de médiation entre pairs en milieu scolaire. Il s'agit d'apprendre aux élèves à résoudre calmement les conflits.

Cette méthode est utilisée dans plusieurs pays depuis longtemps et donne de bons résultats en matière de prévention.
Le Collège Petite Lande a été volontaire pour expérimenter le dispositif.

Toutes les classes vont être sensibilisées à ce projet.
16 élèves volontaires, avec l'accord de leurs parents, vont ensuite être recrutés, en fonction de leur motivation, par l'équipe éducative de l'établissement qui a été formée à cette démarche.
Ces élèves seront à leur tour formés à devenir médiateurs et médiatrices, par l'AROEVEN de Nantes, une association agréée par le Ministère de l'Education Nationale, les 18 et 19 mars 2024.
Les élèves médiateurs et médiatrices entreront ensuite en action, en fonction du planning établi. Une salle de médiation, supervisée par un adulte toujours à proximité, sera mise à leur disposition. Les médiateurs/médiatrices, par binôme, suivront alors la procédure à laquelle ils auront été formé.e.s.

Les élèves médiateurs et médiatrices ne remplacent pas les adultes et n'ont aucun pouvoir d'autorité. Par conséquent, ils n'interviennent que pour des conflits mineurs. Avec la médiation, les petits conflits sont réglés au fur et à mesure, par le dialogue et dans le calme. Les élèves deviennent plus autonomes et responsables. La médiation donne des outils aux élèves pour que les conflits puissent être mis en mots par les élèves eux-mêmes. Les médiateurs cadrent la rencontre, veillent au respect de la confidentialité des propos. Ils retissent du lien à travers plusieurs étapes : entente sur la situation, reconnaissance des désaccords et accord mutuel final. Les médiateurs et les élèves en conflit apprennent à exprimer leurs émotions et leurs besoins, ainsi ils acquièrent des compétences civiques et sociales.

À la suite de la présentation, il est remis à votre enfant un questionnaire de candidature à remettre à l'accueil dans un délai d'une semaine après la présentation.

Ce dispositif devrait permettre d'augmenter la qualité de vie des élèves à l'école, pour une meilleure réussite scolaire.

Je reste à votre disposition pour toute question relative au dispositif de médiation entre élèves.

La Principale par intérim

Mme IBORRA

COLLEGE - PETITE LANDE - 44404 REZE Cedex